

208 - LEPRIEUR - 28032019 - 14H04

Sujet: [INTERNET] eoliennes Laurière

De : "Michel LEPRIEUR" <coulotannick@orange.fr>

Date : Thu, 28 Mar 2019 14:04:48 +0100

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Mr Leprieur Michel
21, le Jourdaneix
23210 ARRENES

Bonjour,

La commune de Laurière souhaite installer des éoliennes sur une partie haute de son territoire. Ma première remarque est :une grande partie du territoire de la commune y compris le bourg n'auront aucun impact visuel des machines.

Par contre toute les communes dont le versant sud qui fait face aux éoliennes vont être impactées :Arrenes ,Marsac, Bénévent Fursac ,Chamborant ,St Priest la Feuille.

Je pense qu'il est inadmissible une telle pollution visuelle pour les habitants de toutes ces communes qui vont voir leurs paysages défigurés par ces tours géantes.

Alors que la commune de Lauriere n'aura ne sera pratiquement pas impacté par ce problème .

Autrement dit la commune encaisse les dividendes au détriment des voisins qui auront les pollutions visuelles dans un rayon de minimum 20km.



Garanti sans virus. www.avast.com